

PLAN DE RELANCE
VOLETS CONSTRUCTION ET AGRICOLE
TARN

Type de subvention (AAP ou autres dispositifs)	Coût total des opérations retenues en € (Dépenses éligibles)	Montants subventions attribuées en €
Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux. (PALULOS)	452 400	154 000
Cohésion territoriale – soutien aux personnes précaires – Réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage	924 000	76 000
Fonds friches (AAP1 + AAP2)	57 442 862	5 352 725
Dossier gonflement d'argile 2018*	93 626	93 626
Programme Ponts**	/	200 communes ayant candidaté au programme avec un diagnostic des ouvrages d'art qui devrait débuter en 2022 pour le département du Tarn compte tenu de la programmation régionale du CEREMA
Pacte biosécurité et bien-être animal en élevage	2 587 808 (1 ^{er} AAP 2021) 608 057 (2 ^{er} AAP 2021)	1 070 915 (1 ^{er} AAP 2021) Pas d'information pour le 2 ^{ème} APP pour le moment
Programme « plantons des haies »	323 686,00	290 535,00
Favoriser le développement de jardins partagés et de l'agriculture urbaine	144 853	92 952
Alimentation locale et solidaire (paniers fraîcheur)	325 055	141 742
Investissements forestiers pour l'amélioration, le renouvellement et d'adaptation des forêts au changement climatique	2 763 000	1254000 (montant non définitif en cours d'évaluation)

* crédits exceptionnels 2021 hors France Relance

** programme France Relance mais qui ne fait pas appel à des crédits spécifiques gérés en DDT (indicateur plus approprié : nombre de communes qui vont faire l'objet d'un diagnostic)